



Plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence

Document à l’intention des parents

Nom de l’école : École primaire Douville
Nom et coordonnées du responsable du plan de lutte : Annick Leblanc - annick.leblanc@cssh.gouv.qc.ca
Nom et coordonnées de la direction d’établissement : Annick Leblanc



Lien vers le formulaire de dénonciation :

À notre école

À l’école Douville, les valeurs de respect et de bienveillance sont mises de l’avant dans toutes les interventions éducatives. Avec l’équipe-école, nous travaillons au quotidien à assurer un climat propice aux apprentissages et à faire en sorte que nos élèves évoluent dans un environnement sain et sécuritaire. L’impact du sentiment de sécurité est majeur sur l’épanouissement personnel et la réussite de nos élèves. C’est pour cette raison que nous mettons en place un plan de lutte pour prévenir et contrer l’intimidation et la violence.

Portrait de la situation et priorités

À la suite de l’analyse de situation, nous constatons que le sentiment de sécurité est bon à l’école puisque les règles sont claires concernant la violence. Le climat relationnel est bon, car selon les élèves, les enseignants les aident à réussir. En revanche, les relations entre élèves sont difficiles : ils auraient avantage à s’entraider et on recense quelques conflits et manques de respect. Ainsi, comme chaque année, nous donnerons la formation sur notre mode de vie et nos valeurs à l’ensemble de l’équipe-école et nos élèves. Plus particulièrement, nos priorités cette année seront d’appliquer notre nouveau mode de vie positif afin d’assurer une meilleure cohérence entre le personnel enseignant, le personnel de soutien et les élèves et de continuer à travailler le sentiment de sécurité chez nos élèves.

L’importance de la collaboration école-famille

Nous souhaitons faire équipe pour soutenir les élèves à la maison et à l’école. Nous avons besoin de votre collaboration tout au long du parcours scolaire de votre enfant, tant pour promouvoir des comportements respectueux et bienveillants dans toutes les sphères de sa vie, que pour soutenir nos interventions qui visent à procurer un climat propice aux apprentissages et à créer un climat sécurisant qui contribue à sa réussite.

Quelques définitions

Taquinerie	Manque de civilité	Conflit	Violence	Intimidation	Violence à caractère sexuel	Cyberviolence
• Tout le monde trouve ça drôle • Sentiment de complicité	• mineurs • Impolitesse • Écart de conduite • Non-respect du code de vie de l’école	• amis • Peut s’accompagner de gestes agressifs • Les deux peuvent se sentir perdants • Se règle par médiation ou négociation	• S’exprime sous différentes formes • Intentionnel • Engendre un sentiment de détresse	• Délibéré ou non • Direct ou indirect • Inégalité du rapport de force • Engendre un sentiment de détresse	• sexualité, agression, inconduite • Non désirée • Exprimée directement ou indirectement • Gestes, paroles, comportement ou attitude à connotation sexuelle	• À caractère sexuel ou non • Plateforme numérique utilisée • Sur les réseaux sociaux, par textos, ordinateurs ou autre

Pour dénoncer une situation de violence, d’intimidation ou signaler une violence à caractère sexuel

1	2	3	4	5
Nommer la situation	Soutenir votre enfant	Dénoncer à l’école	Prendre en charge	En cas d’insatisfaction
Permettez à votre enfant d’identifier les faits et les émotions vécues. Encouragez-le à interpeller un intervenant de confiance à l’école pour lui faire part de la situation.	Si votre enfant a besoin d’aide, faite part de la situation à son enseignant.e qui l’accompagnera pour dénoncer la situation à l’école.	À tout moment, vous pouvez dénoncer une situation en complétant le formulaire disponible ou en appelant à l’école.	L’école s’assurera de faire cesser la situation, d’assurer la sécurité de tous et d’effectuer un suivi auprès de vous.	Vous pouvez formuler une plainte en vous adressant à la direction de l’école.

Confidentialité	Si vous vous êtes toujours insatisfaits du traitement donné à votre plainte par la direction de l’école, vous pouvez vous adresser au responsable du traitement des plaintes du Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe en suivant les étapes indiquées sur notre site Internet dans la section Plaintes . Notez que la personne ou les proches d’une personne ciblée par une violence à caractère sexuel peuvent en tout temps signaler la situation directement au protecteur régional de l’élève, à la police ou à la direction de la protection de la jeunesse (DPJ).
Les informations concernant les élèves impliqués dans une situation sont traitées en toute confidentialité tout au long de l’intervention. Par exemple, les élèves sont rencontrés séparément et les informations portant sur la nature des actions ou sur les sanctions ne sont pas transmises à toutes les personnes concernées lors du suivi effectué.	

Ressources

Équijustice (justice réparatrice et médiation citoyenne) : 450 773-8940 ou richelieuyamaska@equijustice.ca
CAVAC (aide aux victimes d’actes criminels) : 450 778-9410
Info-santé 811 : Option 2 (conseils pour un problème psychosocial ou de santé mentale)
Tél-jeunes 24/7 - Ligne-Parents : 1 800361-5085
Protecteur régional de l’élève : 1 833 420-5233 (appel et texto) ou info@pne.gouv.qc.ca
Commission des services juridiques : 1-833-Rebâtir ou projet@rebatir.ca (consultation gratuite en matière de violence)
Direction de la protection de la jeunesse : www.santemonteregie.qc.ca/est/acces-rapide/signalement-la-dpj
Sureté du Québec : MRC des Maskoutains : 450 778-2811 – MRC d’Acton : 450-546-3663